



# Bulletin d'adhésion

## Année 2026

### → Vos coordonnées

**Société :** ..... **Service :** .....  
**Nom\* :** ..... **Prénom\* :** .....  
**Adresse\* :** .....  
**Code postal\* :** ..... **Ville\* :** ..... **Pays\* :** .....  
**Téléphone\* :** ..... **Courriel (1) :** .....  
**Date de naissance :** ..... **Profession :** .....

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux adhérents **FPTU** qui les demanderaient (2) :  OUI  NON

Je souhaite adhérer à France Passion des Transports Urbains pour l'année 2026. J'ai bien noté que l'adhésion prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et qu'elle comprend les 6 numéros du magazine Réseaux Urbains de France publiés pendant l'année, sans les hors-série (l'abonnement seul au magazine est impossible). En tant qu'adhérent, je renonce aux droits relatifs aux images et informations que je transmettrai à l'équipe éditoriale du magazine. En signant ce bulletin d'adhésion, j'autorise l'association à collecter mes coordonnées afin de permettre l'envoi des informations associatives et de la publication Réseaux Urbains de France. L'association s'engage à ne pas diffuser les coordonnées de ses adhérents (2). Le magazine au format numérique (PDF) est consultable via l'Espace adhérent.

**Date et signature :** .....  
(Signature obligatoire des parents pour les mineurs)

(1) : Indispensable pour recevoir le magazine sous format numérique (PDF) (\*) : Les champs suivis d'un astérisque doivent obligatoirement être remplis.  
(2) : Le fichier des adhérents **FPTU** est à l'usage exclusif de l'association et ne peut en aucun cas être cédé à des tiers. En application du Règlement général de protection des données (RGPD), les adhérents peuvent exercer leur droit de regard et de rectification sur les informations les concernant.



Comment avez-vous connu **France Passion des Transports Urbains** et sa publication **Réseaux Urbains** ?

Récidivation  Site Internet  Réseaux sociaux  Salon professionnel  Connaissance  Autre : .....

### → Cotisations

L'adhésion à **France Passion des Transports Urbains** est valable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026. Elle comprend les 6 numéros du magazine **Réseaux Urbains** publiés pendant l'année.

<b>France métropolitaine :</b>		
<input type="checkbox"/> Entreprises :	magazine numérique (PDF) + classique (papier)	<b>80,00 EUR</b>
<input type="checkbox"/> Particuliers :	magazine numérique (PDF) + classique (papier)	<b>65,00 EUR</b>
<b>Europe / Monde :</b> ▲ Forte augmentation des tarifs postaux depuis la France vers l'étranger ▲		
<input type="checkbox"/> Tous	magazine numérique (PDF) + classique (papier) : <b>envoi à parution chaque bimestre</b>	<b>122,00 EUR</b>
<input type="checkbox"/> Tous	magazine numérique (PDF) + classique (papier) : <b>un envoi groupé en fin d'année</b>	<b>85,00 EUR</b>
<b>Numérique :</b>		
<input type="checkbox"/> Tous	magazine numérique (PDF) seul	<b>22,00 EUR</b>
<b>Don</b> <input type="checkbox"/> Tous	(émission d'un reçu fiscal : réduction d'impôt de 66 % (particuliers) ou 60 % (entreprises) dans les limites définies par les articles 200 ou 238bis du CGI)	..... EUR

### → Modalités de règlement

- Carte bancaire : En ligne via notre partenaire **HelloAsso**  
*Le règlement de votre cotisation sur le site HelloAsso n'enregistre pas automatiquement votre adhésion dans notre « base adhérents » : cette opération nécessite un traitement de notre part qui peut prendre quelques jours. La procédure étant dématérialisée, il n'est pas nécessaire d'envoyer ce bulletin d'adhésion.*
- Virement : Compte bancaire **France Passion des Transports Urbains** domicilié : **CCM SAINTE THÉRÈSE**  
IBAN : FR76-1027-8361-9600-0115-3460-402 – BIC : CMCIFR2A  
Merci d'adresser le reçu et ce bulletin d'adhésion par courrier (ci-dessous) ou courriel : [tresorier@fptu.fr](mailto:tresorier@fptu.fr)
- Chèque bancaire : En euros, à l'ordre de **France Passion des Transports Urbains**  
*Les chèques doivent impérativement provenir d'un compte domicilié en France métropolitaine.*  
 Je souhaite régler en deux fois (deux chèques, le second encaissé à partir du mois de mai)

Aucun autre moyen de paiement n'est accepté pour une adhésion par courrier

### → Expédiez ce bulletin et votre règlement à notre trésorier-adjoint

**France Passion des Transports Urbains** – c/o JOSHUA GUICHARD – 54 BOULEVARD DE LA BEAUJOIRE – 44300 NANTES

**Siège social :** France Passion des Transports Urbains - M. VINCENT GLOHR – 7 RUE DE LA MARE HUGUET – 93110 ROSNY-SOUS-BOIS  
Association Loi de 1901, fondée le 06/01/1995 et reconnue d'intérêt général le 24/09/2021  
Déclarée sous le n° W912003300 en préfecture de Police de Paris (75)